

pour toutes les grâces qu'ils en ont reçues, et à se renouveler dans la dévotion à la Ste. Vierge. Cette cérémonie fera une impression toujours nouvelle, si vous ajoutez à vos discours la décoration de la chapelle ou de la statue de la Ste. Vierge, l'éclat du luminaire et le chant de quelque cantique qui prépare les cœurs à se pénétrer des sentimens exprimés dans l'acte de consécration.

2° En disant, chaque jour, la collecte *pro quacumque necessitate*, veuillez bien unir vos intentions aux miennes ; car elles sont bien grandes les nécessités pour lesquelles nous réclamons la divine miséricorde.

3° Les Indulgences, accordées aux monumens de mission, ont pour objet principal de faire prier les Fidèles, afin qu'ils conservent à jamais le souvenir des grâces abondantes qu'ils ont reçues pendant les Retraites, et qu'ils persévèrent dans les saintes résolutions qu'ils y ont prises. Il serait bon de leur suggérer diverses pratiques faciles, et propres à leur rappeler la mémoire des miséricordes du Seigneur : v. g. de se réunir le soir devant ces religieux monumens, pour y faire leurs prières ou y réciter le chapelet ; d'y aller dire trois *Pater* et trois *Ave* chaque fois qu'ils viennent à l'Eglise ; de s'y arrêter, quand ils sont en route, pour y réciter ces courtes prières, afin d'obtenir la bénédiction de Dieu sur leurs voyages ; de choisir deux Dimanches, dans l'année, v. g. ceux qui sont les plus proches des Fêtes de l'Inven-